

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2024

DELIBERATION N°CP2024-11/3/11 DOSSIER N°6556	SUBVENTION AU COMITE DE JUMELAGE D'EVAUX-LES-BAINS - GONCA (PORTUGAL)
---	--

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Armelle MARTIN à Philippe BAYOL
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Jérémy SAUTY à Catherine DEFEMME
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

OBJET : SUBVENTION AU COMITE DE JUMELAGE D'EVAUX-LES-BAINS - GONCA (PORTUGAL)



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération N°07/05 du Conseil Général du 17 et 18/12/2007 adoptant le règlement de jumelage ;
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2024-11/3/11 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide d'accorder une subvention d'un montant de **2 285 €** au Comité de Jumelage d'EvauX-les-Bains - Gonça (Portugal) au titre d'une première manifestation pour une commune de moins de 3000 habitants suite à l'organisation d'un voyage au Portugal qui a eu lieu du 19 au 25 septembre 2024 et suite à l'accueil d'une troupe de danseurs portugais lors de la fête du pain d'EvauX-les-Bains,

Dit que cette dépense sera imputée au chapitre 65 du budget départemental, à la référence fonctionnelle 022, article 65748.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET